



Commune de Léaz

Envoyé en préfecture le 11/07/2024

Reçu en préfecture le 11/07/2024

Publié le

ID : 001-210102091-20240708-2024_30-DE



N° 30/2024

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 8 juillet 2024

Date la convocation du Conseil municipal : 4 juillet 2024

Nombre de conseillers municipaux : 11

Maire : Christine BLANC

Secrétaire élu : Pierre-Luc CHATAIGNON

Présents : Christine BLANC – Valérie LOUBET - Kévin FAVRE – Nicolas BUGNON - Pierre-Luc CHATAIGNON - Séverine VIRLOUVET - Christophe ETIENNE-AUGUSTIN

Absents excusés : Valérie MAYOR donne pouvoir à Christine BLANC - Emelyne ETIENNE donne pouvoir à Kévin FAVRE -

Absents : Loïc NORMANT - Johann BRESSON –

OBJET : PRISE EN CHARGE DES FRAIS LIES AUX SEANCES DE NATATION POUR L'ÉCOLE PUBLIQUE DE LEAZ

Madame la Maire

EXPLIQUE que suite à la discussion lors de la rencontre avec les responsables du Sou des écoles du 10 juin 2024, l'association a toujours pris en charge l'activité piscine depuis qu'elle existe.

Selon l'article du code de l'éducation L214-4 Modifié par LOI n°2022-296 du 2 mars 2022 – art 10

II.-Des conventions sont passées entre les établissements publics locaux d'enseignement, leur collectivité de rattachement et les propriétaires d'équipements sportifs afin de permettre la réalisation des programmes scolaires de l'éducation physique et sportive.

Il convient donc à la commune de financer cette activité.

Compte-tenu de l'intérêt de cet enseignement tant sur le plan sportif que préventif, et afin d'en permettre sa continuité, Madame la Maire propose :

- Prise en charge par la commune des frais liés aux séances d'enseignement de la natation dans le cadre du programme scolaire

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé, à l'unanimité

- **AUTORISE** Madame la Maire à signer la convention nécessaire avec Valséo Centre Aquatique l'éducation nationale et la commune
- **AUTORISE** Madame la Maire à signer tous documents avec la Régie Des Transport de l'Ain RDTA

Ainsi délibéré, les jours, mois et an ci-dessus mentionnés.

Pierre-Luc CHATAIGNON
Secrétaire de séance,

Christine BLANC
Maire,

